

Télécopieur : 514 788-1671

# Séance du conseil d'établissement Mardi 9 février 2021 Séance virtuelle sur Zoom 18 h 30 à 20 h 55

#### Procès-verbal

#### Présences:

Représentants de l'école : Jonathan Brodeur, Emmanuelle Caillé, Nancy Fafard, Édith Faner, Julie Hébert, Paule Légaré et Linda Pelletier

Représentants des parents : Nicolas Bernard, Hannah Beattie, Florin Ioan David,

Faustine Ignégongba et Geneviève Sormany

Absente: Linda Pelletier

## 1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Prise des présences et vérification du quorum Les présences sont prises et le quorum est atteint.

# 2. Questions du public

Comment les berlingots de lait sont-ils distribués cette année? La distribution semble irrégulière.

Les berlingots de lait sont offerts comme les autres années, mais certains enseignants ne vont pas en chercher, faute de temps. En effet, en raison des différentes mesures liées à la COVID, le temps d'enseignement est déjà réduit; les enseignants gagnent donc du temps où ils peuvent. Les élèves de 5 e et 6 e année, qui sont plus autonomes, peuvent aller en chercher seuls, mais pour les petits, c'est plus difficile. M. Jonathan Brodeur précise que les frigos sont vides le jour après la distribution, donc beaucoup de classes vont quand même chercher des berlingots.

 Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 24 novembre 2020
M. Brodeur lit rapidement l'ordre du jour. M. Nicolas Bernard l'approuve; M me Paule Légaré seconde.

M. Brodeur repasse le procès-verbal de la réunion de novembre. Il mentionne en passant que le nouveau matériel acheté pour occuper les enfants pendant les récréations permet de réduire le nombre de conflits dans la cour d'école.





Télécopieur : 514 788-1671

#### 4. Suivis

4.1 Retour sur le visionnement des capsules vidéo de formation C.É. (fiches et cahiers)

Les membres du CÉ comprennent que, selon la nouvelle gouvernance, ils sont tenus de suivre les formations. Cependant, on ignore de quelle façon la CSSDM assurera un suivi. Des capsules ont été ajoutées depuis la dernière réunion; les membres s'engagent à aller les regarder d'ici la prochaine réunion.

## 4.2 Qualité de l'air et écoles testées

La qualité de l'air fera l'objet d'un test ce jeudi; le seuil visé est 1 000 ppm. La direction a reçu un communiqué sur la qualité de l'air et les purificateurs d'air; M. Brodeur résume le communiqué, qui affirme que l'ouverture des fenêtres demeure la meilleure méthode et qui précise pourquoi les purificateurs d'air ne sont pas recommandés.

Le conseil décide de remettre à la prochaine réunion la discussion sur le sondage auprès des élèves, compte tenu du fait que M <sup>me</sup> Linda Pelletier, qui était intéressée par la question, est absente. M <sup>me</sup> Julie Hébert propose l'utilisation d'un formulaire Google Forms, puisque l'outil comporte des fonctions d'analyse. On lance également l'idée de cibler un groupe d'élèves (un niveau, par exemple) et de soumettre un formulaire comportant seulement quelques questions fermées.

# 5. Suivi du représentant à la rencontre du comité de parents de la CSDM

La prochaine réunion de ce comité aura lieu en février. M. Bernard affirme que le sujet de la qualité de l'air demeure à l'ordre du jour et suscite beaucoup de questionnements, notamment pour ce qui est des tests et de l'échantillonnage. Le comité discutera aussi des purificateurs d'air et du PT RDI. Enfin, la démission surprise de M. Robert Gendron, Directeur général au CSSDM. C'est un dossier à suivre.

# 6. Mot du président

M. Bernard enchaîne après son compte-rendu de la réunion du comité de parents de la CSSDM.

Il mentionne que la fermeture d'une classe au préscolaire la semaine précédente en raison d'un cas de COVID a été un événement stressant, puisqu'il s'agit de la première fermeture de classe à notre école. Il souligne le sérieux des mesures mises en place par l'école depuis le début de l'année, qui nous auront permis de passer plusieurs mois sans fermeture.

Il salue aussi les achats de jeux qui ont été faits pour occuper les enfants dans la cour d'école.





Télécopieur : 514 788-1671

M <sup>me</sup> Hannah Beattie ajoute des mises en garde à propos des nouveaux variants plus contagieux et aborde la question du retour des enfants dans la classe après la fermeture. Il conviendra de vérifier auprès de la santé publique s'il y a des mesures d'accompagnement au moment du retour.

#### 7. Mot du directeur

## 7.1 COVID-19 — suivis

Classe fermée : M. Brodeur affirme que les recommandations de la santé publique ont été respectées et qu'il a été recommandé aux parents de faire tester les enfants. La santé publique fait un bon suivi auprès de la direction pour les cas déclarés (cinq à l'école — trois élèves; deux membres du personnel) depuis le début de l'année scolaire. 7.2 Soutien pédagogique aux élèves

Aucun membre du personnel n'est exempté jusqu'à maintenant. M <sup>me</sup> Francine Bouchard, TES, sera en congé préretraite pour deux semaines et la psychoéducatrice (deux jours/semaine) a quitté son poste. Des postes de psychoéducateur ou psychoéducatrice et de TES ont été affichés.

## 7.3 Suivi des inscriptions

Il y a plus d'inscriptions qu'à pareille date l'an dernier, soit 59 au préscolaire et 2 pour les autres niveaux.

# 7.4 Présence policière le matin

M. Brodeur a fait une plainte auprès des policiers, car des voitures bloquaient régulièrement le débarcadère et l'arrêt d'autobus. Un policier a été désigné pour faire respecter la signalisation. Quelques parents et enseignants ont reçu des contraventions.

# 7.5 Comité pédagogique de l'école, le projet éducatif et journée institutionnelle du 23 avril (l'évaluation)

La discussion pédagogique a été récemment été relancée et le projet éducatif est toujours en cours. Cette année, le budget de la Fondation est consacré principalement à l'achat de matériel pour les sciences et les mathématiques. Ces dernières années, on a mis l'accent sur la lecture et le français; on se tourne maintenant un peu plus vers les maths.

M. Bernard demande comment l'école se situe pour les résultats des élèves; M <sup>me</sup> Caillé indique qu'il n'y a pas beaucoup d'élèves en grande difficulté. L'école a retenu les services de M <sup>me</sup> Catherine Cellier, enseignante à la retraite, pour fournir de l'aide individuelle aux enfants. Selon les enseignants, le retard est moindre que prévu et le ministère a donné des instructions quant aux savoirs à prioriser.





Télécopieur : 514 788-1671

#### 8. Travaux du conseil

#### 8.1 Grille-matière

L'équipe-école a choisi de maintenir la grille-matières actuelle. M <sup>me</sup> Légaré mentionne que le budget spécial permet d'ajouter une période de 30 minutes d'art dramatique au préscolaire.

Mme Légaré approuve la grille-matière; M. Bernard seconde.

## 8.2 Critères de sélection d'une direction d'établissement

Les membres du conseil auront la responsabilité d'établir les critères essentiels au moment de nommer un nouveau directeur. Cette question fera l'objet d'une discussion entre les membres du conseil en l'absence de M. Brodeur et de M <sup>me</sup> Caillé.

8.3 Budget et résolution sur la répartition des montants reçus pour les mesures protégées

M. Brodeur trace les grandes lignes du budget (il s'agit toujours de projections).

On constate un déficit important au service de garde, en raison d'une baisse marquée de clientèle (270 inscriptions avant la pandémie, contre 156 maintenant). Il faudrait plus de 200 enfants pour conserver la classe principale (et le poste de M. Patrick Grondin). De plus, les trois journées pédagogiques ajoutées après Noël pèsent sur le budget du service de garde, car il faut payer quand même les surveillants de dîner. La CSSDM voit les choses de façon très comptable et demande de réduire les dépenses.

Quelques parents mentionnent qu'en raison des mesures liées à la COVID, les activités du service de garde ont changé et sont moins attirantes pour les enfants. M <sup>me</sup> Edith Faner comprend que ce n'est pas comme avant, mais elle soutient son personnel et affirme que les éducatrices font énormément d'efforts.

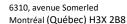
M. Bernard revient sur la question du déficit; quel est le risque réel en ce moment? Qu'est-ce que ça implique dans l'immédiat ? Est-ce qu'on doit réagir maintenant ? Il propose la rédaction d'une motion du CÉ pour interpeller la CSSDM et insister sur notre volonté de maintenir les bulles au sein de notre service de garde et de conserver notre service de garde intact.

Mesures protégées versées en silo en janvier :

34 806 \$ de collations à administrer (ce montant sera perdu s'il n'est pas utilisé); pas de collations réfrigérées pour éviter les manipulations 15 564 \$ en sorties culturelles

7 544 \$ pour la bibliothèque







Télécopieur : 514 788-1671

1 710 \$ pour une cour vivante; ce montant couvrira le matériel acquis plus tôt cette année

M. Bernard demande expressément que le commentaire suivant soit inscrit au procès-verbal : « Je trouve aberrant que, d'un côté, on nous donne des montants pour des sorties culturelles qu'on ne peut pas faire, et que de l'autre, on nous demande de faire des coupes qui menacent la sécurité de nos enfants, et qu'il soit impossible de redistribuer ces montants à des postes budgétaires qui en ont besoin.

## 9. Informations variées

# 8.1 400 \$ et budget M15024 — 2 530 \$ (soutien aux parents)

Nous disposons d'un montant de 2 530 \$ pour offrir du soutien aux parents, qui sera perdu s'il n'est pas utilisé. M <sup>me</sup> Caillé présente le site de ressources proposé par M <sup>me</sup> Julie Méthot : aidersonenfant.com/forfait-ecoles/

M <sup>me</sup> Caillé propose aussi la conférence de M. Richard Robillard, enseignant spécialisé dans la gestion positive des émotions et de l'anxiété, qui s'intitule « Prendre soin du cerveau immature de l'enfant par une approche positive faite d'empathie, de bienveillance et saine fermeté ».

M. Bernard précise que les conférences sont toujours très bien reçues par les parents. De plus, les formations en ligne, en différé, c'est pratique parce que chacun peut les écouter à sa convenance.

La conférence de M. Robillard est approuvée à l'unanimité; les membres du conseil consulteront le site Aider son enfant et décideront ensuite des conférences qui seront choisies.

# 8.2 Nouvelles du service de garde (Édith Faner)

M <sup>me</sup> Faner nous informe que tous les parents ont reçu les relevés fiscaux par Mozaik pendant la première semaine de février. Le service de garde SoletGobelet n'a pas été choisi pour assurer le service de garde d'urgence pour la semaine de relâche.

#### 8.3 Nouvelles de la Fondation

M. Brodeur a assisté à la rencontre de la Fondation lundi dernier. Neuf demandes de financement ont été présentées, dont huit ont été acceptées. Il reste encore 38 chandails kangourou à vendre.

Les possibilités d'activités pour amasser de l'argent sont restreintes cette année; les membres de la Fondation n'ont pas encore décidé des activités qui



Télécopieur : 514 788-1671

auront lieu au printemps, à l'exception de la collecte des Super-recycleurs, qui aura lieu en avril.

M. Bernard mentionne la possibilité de réfléchir à du mentorat virtuel entre les élèves de première année et ceux sixième année. Qu'est-ce qu'on peut recréer virtuellement ? Les enfants qui présentent le plus de besoins ont déjà été ciblés par les spécialistes de l'école. Évidemment, il faudra que des adultes soient disponibles pour aider; tous les parents membres du conseil manifestent leur volonté d'aider les élèves en difficulté. Il faudra voir ce qui est possible en fonction des consignes gouvernementales.

#### 9. Varia

Pas de point de varia.

10. La prochaine rencontre aura lieu le mardi 16 mars 2021.

11. Levée de la séance à 30 h 55.

colas Bernard

Nicolas Bernard

Président

Jonathan Brodeur

Frodu

Directeur